

1-1-1985

Quel honneur rendre à La Vierge Marie? Une controverse entre le Pasteur Charles Drelincourt et Mgr. Jean-Pierre Camus, Évêque de Belley

Georges Bavaud

Follow this and additional works at: http://ecommons.udayton.edu/ml_studies



Part of the [Religion Commons](#)

Recommended Citation

Bavaud, Georges (2014) "Quel honneur rendre à La Vierge Marie? Une controverse entre le Pasteur Charles Drelincourt et Mgr. Jean-Pierre Camus, Évêque de Belley," *Marian Library Studies*: Vol. 17, Article 25, Pages 319-329.
Available at: http://ecommons.udayton.edu/ml_studies/vol17/iss1/25

This Article is brought to you for free and open access by the Marian Library Publications at eCommons. It has been accepted for inclusion in Marian Library Studies by an authorized administrator of eCommons. For more information, please contact frice1@udayton.edu.

QUEL HONNEUR RENDRE A LA VIERGE MARIE ? Une controverse entre le Pasteur Charles Drelincourt et Mgr. Jean-Pierre Camus, Évêque de Belley

GEORGES BAVAUD, VILLARS-SUR-GLÂNE (SUISSE)

Dans son ouvrage *De l'honneur qui doit être rendu à la sainte et bienheureuse Vierge Marie*¹, le Pasteur Charles Drelincourt (1595-1669) défend cette position : Entre catholiques et protestants, le débat ne porte pas sur cette position : Doit-on honorer la Mère de Jésus ? La réponse affirmative est hors de doute. Mais la divergence réside dans la manière d'accomplir ce devoir.

Le Pasteur fait ce reproche aux catholiques : "Ce n'est pas, écrit-il (...) que je ne sache que la calomnie la plus ordinaire de laquelle on nous diffame est que nous déshonorons la Bienheureuse Vierge et que nous en parlons avec mépris"².

Après avoir exprimé ainsi sa souffrance en face de cette injuste accusation, Drelincourt précise : "Nous savons bien distinguer, Dieu merci, entre les louanges véritables et les offensives ; entre l'honneur convenable à la dignité de cette Vierge glorieuse et le service injurieux"³.

CONFESSER LE MYSTÈRE DE MARIE À LA LUMIÈRE DE L'ÉCRITURE

Selon Drelincourt, les chrétiens honorent la Vierge Marie, par le fait même qu'ils confessent d'une manière authentique le témoignage que l'Écriture rend à la Mère de Jésus.

¹ La première édition est de 1634. Nous n'avons pu consulter que celle de 1645 (Anthoine Cellier, Paris) qui retranscrit celle de 1643. Pour faciliter l'étude de toute cette controverse, une note manuscrite a été rédigée dans un livre de la Bibliothèque du Chemin des Cèdres 7, à Lausanne (Suisse). Cet ouvrage est intitulé : *Deux Conférences par écrit. L'une, Touchant l'Honneur de la sainte Vierge Marie. L'autre, Du Sacrifice de la Messe. Entre M. Drelincourt Ministre de Charenton et I. P. Camus E. De Belley.* Jacques Villery, Paris 1642. Cette note renvoie à *La France protestante*, 2^e édition, V 489 et s. Catalogue de la Bibliothèque du Roi, Théologie II, p. 481 et s. (D. 7818, 19 et 20).

² *De l'honneur...* Dédicace, p. 2.

³ *Ibid.*, Dédicace, p. 3.

Tout d'abord, fidèle à l'enseignement du Concile d'Éphèse, le Pasteur déclare : "Nous ne faisons point de difficulté de dire avec les Anciens que la Vierge Marie est la mère de Dieu"⁴. Et d'exprimer sa louange en ces termes : "O incomparable naissance : puisque la Mère est vierge et l'Enfant est Dieu. La mère est la créature de celui qu'elle engendre et lui son Créateur, son Sauveur et son Dieu"⁵.

Le Pasteur vient d'évoquer la virginité de Marie. Sur ce point aussi Drelincourt rejoint la foi des Pères de l'Église : "Cette bienheureuse Mère est demeurée vierge en l'enfantement même et après l'enfantement. Nous serions bien misérables de révoquer en doute une vérité que la Parole de Dieu nous enseigne si clairement. Car rien n'est impossible à Dieu, lui qui, sans l'entremise d'aucune créature a édifié Ève, la mère des vivants, d'une des côtes d'Adam"⁶.

Drelincourt contemple la foi de la Vierge, plus grande que celle d'Abraham : "Nous admirons à bon droit la foi du Patriarche Abraham (...) Mais je trouve beaucoup plus admirable la foi de la Bienheureuse Vierge d'avoir cru à la parole de l'Ange, que de son corps vierge, sans aucun œuvre d'homme [sic], elle concevrait le Roi de gloire, en qui sont bénites toutes les familles de la terre. Véritablement cette foi est du tout incomparable. C'est pourquoi aussi sainte Élisabeth en parle comme de la chose du monde qui rendrait la sainte Vierge la plus illustre et la plus recommandable"⁷.

Le Pasteur souligne aussi l'humilité de Marie : "Qui pourrait suffisamment admirer l'humilité de la sainte Vierge ?"⁸. Il contemple la mère de Jésus "considérant la dignité de son Fils et qu'elle était sa créature avant que d'être sa mère"⁹.

Mettre en doute la sainteté de Marie fait horreur à Drelincourt : "Sa pureté et sa chasteté, sa vie sainte et innocente ne peut être révoquée en doute que par les âmes profanes et impies à toute extrémité"¹⁰.

Le Pasteur s'unit intimement à la compassion de Marie debout au pied de la Croix : "Les épines qui déchiraient ce chef sacré étaient autant de pointes en ses entrailles. Il ne décollait pas plus de sang des plaies de notre Seigneur qu'il distillait de larmes des yeux de la Vierge"¹¹. Et d'ajouter : "Avec le corps mort de Jésus, on ensevelit le cœur de Marie"¹².

Selon l'analogie de la foi, Drelincourt confesse que la Vierge "jouit au ciel de la plus haute et plus sublime gloire dont une âme humaine peut être capable"¹³. En effet, si

⁴ Ibid., p. 4.

⁵ Ibid., p. 40.

⁶ Ibid., p. 3.

⁷ Ibid., p. 8.

⁸ Ibid., p. 6.

⁹ Ibid.

¹⁰ Ibid., p. 5.

¹¹ Ibid., p. 9-10.

¹² Ibid., p. 10.

¹³ Ibid., p. 17.

le Christ "promet une récompense à ceux qui auront nourri et revêtu ses membres (...) de quelle joie et félicité n'aura-t-il comblé cette Vierge sacrée qui l'a nourri lui-même de sa propre chair et abreuvé de son sang?"¹⁴

Et le Pasteur enseigne que la gloire de Marie l'emporte sur celle des Anges. "Et non seulement nous croyons que Dieu a favorisé la sainte et bienheureuse Vierge plus que tous les Patriarches, les Prophètes et les Apôtres; mais aussi qu'il l'a exaltée par-dessus tous les Anges et les Archanges, les Chérubins et les Séraphins: Car Dieu n'a point pris les Anges, mais il a pris la semence d'Abraham au ventre virginal"¹⁵.

LE VRAI ET LE FAUX HONNEUR RENDU À MARIE SELON DRELCINCOURT

Le vrai honneur rendu à Marie se concrétise dans une louange qui sera toujours insuffisante: "Je tâcherais d'achever le portrait de cette Vierge sacrée. Mais il me faudrait emprunter les rayons du soleil"¹⁶.

Le texte majeur qui inspire sa ferveur est le *Magnificat*: "Je ne me saurais souler de lire et de méditer les paroles de ce sacré Cantique"¹⁷. Le Pasteur veut être au nombre des chrétiens qui accomplissent la prophétie de Marie: "Nous exaltons son bonheur et sa félicité, accomplissant les paroles de cette véritable prophétie: Voici certes, dorénavant, tous les âges me diront Bienheureuse"¹⁸.

L'honneur rendu à la Vierge ne se confine pas à l'intérieur de l'âme: "Nous vénérons sa mémoire, nous parlons d'elle avec toutes sortes de respects et prenons un singulier plaisir à célébrer ses louanges"¹⁹.

Et la vraie louange conduit le croyant à l'imitation des vertus de Marie: "Nous la proposons en exemple de bien vivre aussi bien que de bien croire"²⁰.

Cependant, le Pasteur entend rester fidèle aux principes de la Réforme. Dans ses prières, le chrétien ne doit invoquer que les seules Personnes de la Sainte Trinité: Aux yeux des protestants, les prières que les catholiques adressent à la Vierge

¹⁴ Ibid., p. 20.

¹⁵ Ibid., p. 16. Drelincourt prolonge sa méditation en s'inspirant de la doctrine de saint Irénée en *Adversus haereses* III, 21, 10: "Là, Seigneur, d'une poignée de terre vierge, tu formas Adam à ton image et semblance et le revêtis de justice et de sainteté. Mais ici du sang virginal, tu as formé le nouvel Adam qui est ta vive image, la resplendeur de ta gloire et la marque engravée de ta personne" (Ibid., p. 43-44).

¹⁶ Ibid., p. 11.

¹⁷ Ibid., p. 6.

¹⁸ Ibid., p. 12.

¹⁹ Ibid., p. 11.

²⁰ Ibid., p. 12. Drelincourt confesse que le mépris de la Vierge conduit à la damnation: "Il appert que la sainte et bienheureuse Vierge doit être chérie et honorée de tous les chrétiens et qu'il n'y a que des âmes infernales qui la puissent avoir en haine, ou en parler avec mépris" (Ibid., p. 11).

tendent à la considérer comme source du salut. D'où cette réaction violente de Drelincourt : "Ceux qui défèrent à la Bienheureuse Vierge les honneurs et le service qui ne conviennent qu'à Dieu seul, se rendent criminels de lèse Majesté divine. Non seulement, ils offensent notre Seigneur Jésus-Christ, mais d'abondant (en plus) ils outragent la sainte Vierge"²¹.

C'est pourquoi le Pasteur rejette de nombreux titres que les catholiques utilisent pour manifester leur dévotion à Marie : "Nous ne l'appelons pas la Reine des cieus, la Porte du Paradis, l'Échelle de Jacob, l'Advocate des Pécheurs, la Médiatrice, la Sauveresse et la Rédemptrice du genre humain"²². Et d'ajouter : "Si nous tenions ce langage, nous toucherions au fruit défendu. Nous ravirions à Dieu la gloire incommunicable à la créature"²³.

Drelincourt critique aussi le recours à l'*Ave Maria* sous forme de prière : Cette salutation, "nous l'avons en singulière révérence. Chaque chose a sa raison. Les paroles en sont très excellentes, mais l'application en est mauvaise. Elles étaient très convenables en la bouche de l'Ange Gabriel, mais elles sont de très mauvaise grâce en la bouche des mortels. Car l'Ange était près de la bienheureuse Vierge. Mais nous en sommes éloignés autant que les cieus sont éloignés de la terre"²⁴.

Ainsi, Drelincourt, en critiquant certains aspects de la piété catholique, s'oppose absolument à ceux qui voudraient déceler dans le protestantisme un refus d'honorer la Vierge Marie.

LA QUESTION POSÉE PAR MGR. CAMUS À DRELINCOURT

Mgr. Camus (1584-1652) a lu l'ouvrage du Pasteur qu'il déclare être "louable d'avoir le premier (que l'on sache), entre les protestants"²⁵ mis la plume à la main

²¹ Ibid., p. 22.

²² Ibid.

²³ Ibid.

²⁴ Ibid., p. 28-29.

²⁵ De fait, dans la discussion, Drelincourt montrera que Calvin lui-même a déclaré : "De bon cœur nous honorons la Vierge Marie notre Maîtresse, et ensuivons sa doctrine et ses préceptes". Référence est faite au "second discours de la Réformation de l'Église". Est cité encore un autre texte du Réformateur par l'intermédiaire de saint Pierre Canisius. Ces indications se trouvent dans l'ouvrage : I.P.C.E. de Belley, *Dissection de l'examen de M. Drelincourt Ministre de Charenton. Sur la qualité de l'honneur qui est dû à la Sainte Vierge Marie*. Gervais Allior, Paris 1643, p. 34. Un disciple de Calvin, le suisse Pierre Viret, a écrit un ouvrage dont le titre parle explicitement de l'honneur que le chrétien doit rendre à la Vierge : *Vray usage de la salutation faite par l'ange à la Vierge Marie. Et de la source des chapelets et de la manière de prier par conte [sic] et de l'abus qui y est : et du vray moyen par lequel la Vierge Marie peut être honorée ou deshonorée*. Genève 1556. Voir notre ouvrage : *Le Réformateur Pierre Viret (1511-1571). Sa théologie*. Labor et Fides, Genève 1986, p. 103-114.

L'honneur à rendre à Marie

pour écrire quelque chose de l'honneur qui doit être rendu à la bienheureuse et sainte Vierge Marie"²⁶.

Mais l'Évêque pose cette objection. En parlant de l'honneur que le chrétien doit rendre à la Vierge Marie, le protestant n'entre-t-il pas en contradiction avec l'enseignement de Calvin? Camus se réfère à l'*Institution chrétienne* I, XI, 11. et I, XII, 1 et 2. Le Réformateur, écrit-il, "ne reconnaît que deux sortes d'honneur, le civil, politique ou humain, que l'on rend aux personnes vivantes, selon leurs rangs, qualités et mérites; et le divin qui n'est dû qu'à Dieu seul et qui est incommunicable à quelque créature que ce soit"²⁷. De fait, Calvin, dans ces passages, critique la distinction entre l'honneur de *latrie* et celui de *dulie*²⁸ et c'est dans ce contexte qu'il écrit: "Nous lisons assez souvent que les hommes ont été adorés, mais c'était un honneur de civilité, qui concerne l'honnêteté humaine: mais la religion a un autre regard. Car si tôt que, par religion, les créatures sont honorées, l'honneur de Dieu est profané"²⁹.

De cet enseignement, Mgr. Camus tire cette conclusion: "Nul (honneur) ne doit être rendu ni aux anges ni aux saints, ni par conséquent à la Bienheureuse Vierge Marie, puisque le premier ne leur convient pas d'autant qu'ils ne vivent point parmi nous en terre, ni le second parce qu'ils ne sont pas des Dieux".

Aux yeux de l'Évêque, telle est la position de Calvin, manifestement opposée à celle de Drelincourt.

LA RÉPONSE DE DRELINCOURT

Le Pasteur formule une distinction éclairante qui, à notre connaissance, ne se trouve pas chez Calvin. La voici:

"Tout l'honneur que nous rendons à ceux que nous croyons élevés au dessus de nous se peut rapporter à trois chefs, le premier consiste en l'estime et reconnaissance sincère que nous faisons de leur dignité et de leur excellence. Secondement en ce que nous nous adressons à eux pour en recevoir les délivrances et les consolations qui nous sont nécessaires, ou pour leur rendre grâces des biens et des faveurs que nous avons reçues. 3. [sic] En leur témoignant notre soumission par les actions extérieures et les gestes de nos corps"³⁰.

²⁶ *Deux Conférences*... ouvrage cité à la note 1, p. 1.

²⁷ *Ibid.*, p. 2.

²⁸ Calvin estime que le terme de *dulie* utilisé pour préciser l'honneur rendu aux saints est beaucoup plus fort que celui de *latrie*. "Dulie emporte servitude, latrie, honneur. Or nul ne doute que servir ne soit beaucoup plus qu'honorer" (*Inst. chrét.* I, XII, 2). Ce débat d'ordre philologique s'inscrit dans la polémique visant à dénoncer l'"idolâtrie" des catholiques.

²⁹ *Institution chrétienne* I, XII, 3.

³⁰ *Deux Conférences*... *Response à l'escrit de Monseigneur l'Evesque de Belley*... p. 8.

Drelincourt montre ensuite que tout son ouvrage *De l'honneur qui doit être rendu à la sainte et bienheureuse Vierge Marie* traite du premier honneur, celui qui consiste dans l'estime et la reconnaissance de la dignité de la Mère de Jésus. Il nous donne comme la synthèse de son livre en cette déclaration : "Nous honorons la sainte et bienheureuse Vierge, croyant que Dieu l'a remplie de ses plus excellentes grâces, qu'il l'a bénite entre toutes les femmes et élevée au plus haut comble de gloire dont une simple créature humaine peut être capable. Pour ce précieux vaisseau (vase) d'élection, nous n'avons que des pensées d'honneur et de respect, et n'en parlons qu'avec une sainte révérence. Nous la disons bienheureuse entre toutes les créatures, nous parlons à bouche ouverte de ses admirables vertus et nous les proposons en exemple"³¹.

Cette estime, précisera-t-il, s'incarne à la fois dans l'intelligence et le cœur. Ainsi nous honorons Marie "de nos entendements par l'estime que nous faisons de sa dignité et de son excellence, et de nos volontés en l'aimant du saint amour de nos affections par le désir ardent d'imiter ses vertus et de nous former à son exemple"³².

Mais Drelincourt a précisé que l'honneur pouvait s'incarner encore de deux autres manières. Or le Pasteur, avec toute son Église, n'accepte que la première manifestation d'honneur ; il exclut la seconde et la troisième.

Parlant de Marie, il écrit : "Mais nous ne l'honorons pas de la seconde espèce d'honneur, en lui adressant nos vœux, nos supplications et nos actions de grâces ; ce n'est pas à elle que nous demandons le pardon de nos péchés et la délivrance de nos misères. Ce n'est pas à elle, ni à ses mérites, ni à son intercession, que nous rendons la louange et la gloire de nos délivrances et des faveurs que nous recevons du ciel ; un tel honneur n'a aucun fondement en l'Écriture sainte, Dieu se l'est réservé à lui seul : c'est comme le fruit sur lequel il défend de mettre la main"³³.

Mais les catholiques manifestent leur vénération envers Marie d'une troisième manière. Sur ce point, voici la protestation de Drelincourt :

"Nous ne l'honorons point aussi de la troisième sorte d'honneur par les actions extérieures et les gestes de nos corps, parce que nous la croyons autant éloignée de nous que le Ciel est éloigné de la terre : si elle conversait ici-bas, nous lui rendrions, en ce genre d'honneur, tout ce qui peut être rendu à une créature sainte et bienheureuse : mais étant là-haut au Ciel toute rayonnante de lumière et de gloire, elle n'a point de part à tout ce qui se fait sous le soleil"³⁴.

³¹ Ibid., p. 10-11.

³² Ibid., p. 14-15.

³³ Ibid., p. 11-12.

³⁴ Ibid., p. 13.

Mais Drelincourt s'efforce de montrer avec plus de précisions comment son enseignement ne contredit pas celui de Calvin. Le Réformateur, nous l'avons vu, a déclaré: "Si tôt que par religion les créatures sont honorées, l'honneur de Dieu est d'autant profané"³⁵.

Or le Pasteur recourt à l'analogie (sans employer ce mot), pour expliquer en quelle signification on peut parler d'honneur religieux.

"Si on prend à la rigueur le mot de religieux (. . .) la religion signifie ce qui lie nos âmes à Dieu et qui contient les règles de son service". En ce sens, "il n'y a que Dieu seul à qui on puisse rendre un honneur religieux"³⁶.

Pendant, Drelincourt estime que le mot *religieux* peut être compris "en une signification plus ample et plus étendue, non seulement pour ce qui est de l'essence de la religion, mais aussi pour tout ce qui en découle et qui en dépend". On pourra donc "honorer d'un honneur religieux les choses que nous honorons pour l'honneur de Dieu, qui les emploie à son service, et à la célébration de ses mystères ou qui les remplit de ses grâces et les couronne de sa gloire"³⁷. Le Pasteur donne l'exemple de l'Arche d'Alliance, celui de l'eau, dans le baptême, celui du pain et du vin, dans l'eucharistie "à cause de leur usage sacré"³⁸. Drelincourt peut donc conclure: "En ce sens, je ne ferai nulle difficulté de dire que l'honneur que nous rendons à la sainte et bienheureuse Vierge est saint et religieux"³⁹.

Drelincourt se pose encore une seconde question: Peut-on honorer la Vierge d'un honneur *civil*? Il distingue l'Église militante, "la Cité d'ici bas" et l'Église triomphante, "la Cité d'en haut". Et de préciser que si l'on songe à l'honneur "qui se rend aux Bourgeois et habitants de la Cité céleste du Dieu vivant, on peut fort bien et à propos appeler honneur civil l'honneur que nous rendons à la sainte Vierge, puisque c'est la première, la plus noble, et la plus relevée de toutes les créatures qui triomphent dedans cette glorieuse Cité"⁴⁰.

Ces explications du Pasteur dépassent évidemment la lettre de l'*Institution chrétienne*.

Mais sur le fond, Drelincourt demeure fidèle à Calvin, car comme lui, il condamne l'intercession adressée à Marie et la vénération de ses images. C'est pourquoi, comme le culte d'*hyperdulie* dont parlent les catholiques à propos de la Vierge implique non seulement l'honneur "d'estime", mais encore les deux autres manières de concrétiser

³⁵ *Institution chrétienne*, I, XII, 3.

³⁶ *Deux Conférences* . . . p. 15.

³⁷ *Ibid.*, p. 15.

³⁸ *Ibid.*, p. 16.

³⁹ *Ibid.*

⁴⁰ *Ibid.*, Art. XVII, p. 17.

la vénération de Marie, Drelincourt reprend la critique de Calvin sur la distinction entre l'adoration de *latrie* et celle de *dulie* et il dira que ce langage est semblable à "des épines dont on couvre des abus si grossiers et si palpables"⁴¹.

Mgr. Camus regrette évidemment les graves divergences qui demeurent entre catholiques et protestants relatives au culte des saints, mais il se réjouit des paroles si admiratives par lesquelles Drelincourt honore la Vierge Marie: "Je bénis Dieu (...) qui fait que vous donnez gloire à Dieu en ce point de l'honneur qu'il veut être rendu à la très sainte Vierge (...) Car je vous assure, Monsieur, que ceux de la Confession Romaine n'en demandent pas davantage de vous, ni de ceux de votre Confession"⁴².

LA CRITIQUE DES EXPRESSIONS DE LA PIÉTÉ MARIALE

Drelincourt, en se servant d'un ouvrage du Pasteur protestant André Rivet (1572-1651)⁴³, cite, hors de leur contexte, de nombreuses expressions utilisées par les catholiques pour manifester leur piété envers Marie. S'adressant à Mgr. Camus, Drelincourt lui déclare: "Je me promets de votre bonté que vous me ferez cette faveur de me déclarer vos sentiments sur certaines louanges excessives que je trouve es écrits de vos docteurs et même en des pièces publiques et qui sont ou louées et approuvées; ou du moins souffertes et tolérées en votre religion"⁴⁴. Ainsi le Pasteur critique non seulement des formules tirées d'ouvrages de théologie ou de spiritualité mais encore des prières officielles de l'Église catholique comme l'*Ave maris stella*.

Nous dépasserions les limites de cette étude en examinant dans le détail le prolongement de cette controverse sur l'honneur que le chrétien doit rendre à la Vierge.

L'un des reproches principaux que Drelincourt adresse à ses adversaires est de demander à Marie le salut lui-même alors que ce bienfait est l'œuvre de son Fils.

"Celui qui invoque la Vierge Marie pour lui demander quelque bien de nature, de grâce ou de gloire *fait un acte d'adoration souveraine qui n'appartient qu'à Dieu seul, et que les Romains désignent par le mot de latrie*. Or plusieurs de vos docteurs et la plupart de votre peuple invoque la Vierge Marie pour lui demander quelque bien de

⁴¹ *Dissection de l'examen*... ouvrage cité à la note 25, p. 42.

⁴² *Deux Conférences*... Réplique de Mr. l'Évesque de Belley... p. 51.

⁴³ *Apologia pro Sanctissima Virgine Maria Matre Domini; Adversus veteres et novos Antidicomarianitas, Collyridianos et Christianocategoros*. Libris duobus absoluta. Lugduni Batavorum 1639.

⁴⁴ *Deux Conférences*... p. 17-18.

L'honneur à rendre à Marie

nature, de grâce et de gloire. Et par conséquent ils font un acte d'adoration souveraine qui n'appartient qu'à Dieu"⁴⁵.

La réponse de Mgr. Camus est ferme et brève à la fois : "Nul de nos écrivains ne demande à la Vierge des biens de nature, de grâce et de gloire, comme autrice et créatrice de ces lieux là [sic], mais seulement qu'elle les leur imprête de Dieu qui en est l'auteur et le créateur. Ainsi votre calomnie retourne sur vous-même"⁴⁶.

Dans ses réponses, Mgr. Camus s'inspire de ce principe pour interpréter les expressions qui choquent Drelincourt : "Pour tous ces auteurs (...) s'ils ont vécu dans la Communion de l'Église Romaine et suivi sa créance, il faut interpréter tous leurs propos selon cette créance qui a été dans le fond de leurs âmes et non pas tordre cette créance selon leurs propos. De sorte, que si leurs termes sont ambigus, il faut toujours les interpréter selon le sens de la créance en laquelle ils ont vécu et non pas leur donner une explication contraire et souvent impie et blasphématoire, à laquelle ils ne pensèrent jamais"⁴⁷.

Cependant, Drelincourt fait une objection pertinente en écoutant Mgr. Camus : Il lui demande : "puisque'il reconnaît qu'en un certain sens ces passages là ont de l'impie et du blasphème, s'il ne vaudrait pas mieux les supprimer que de donner aux infirmes une pierre d'achoppement"⁴⁸.

⁴⁵ *Dissection de l'examen* . . . p. 81. Cette critique de Drelincourt montre bien la raison qui pousse les protestants à considérer les catholiques comme des *idolâtres*. Certes, l'Église romaine confesse que Marie est une pure créature, mais en attribuant à la Vierge une fonction réservée à son Fils, elle se contredit et, de fait, favorise un culte qui "déifie" Marie.

⁴⁶ *Ibid.*, p. 81-82.

⁴⁷ I.P.C.E. de Belley. *Le Passe-Avant pour répondre à l'Avant-Coureur de M. Drelincourt Ministre de Charenton, touchant l'Honneur qui doit être rendu à la S. et Bien-heureuse Vierge Marie*. Jacques Villery, Paris 1643. p. 132. Donnons quelques exemples de ces réponses. Drelincourt critique l'expression de Marie "dépositaire de toutes les grâces de Dieu" (*Deux conférences* . . . p. 18). Mgr. Camus répond que si par ce titre "vous entendez qu'elle en soit la Dépositaire pour en disposer à sa volonté, sans consulter la bouche du Seigneur, c'est avoir un sentiment horrible d'une âme glorieuse, laquelle n'a point d'autre volonté que celle de Dieu même" (*Ibid.*, p. 95). Le Pasteur a trouvé chez un auteur le mot de *déesse* appliqué à la Vierge (*Ibid.*, p. 21). L'Évêque réplique que "les âmes régénérées sont appelées participantes de la divine nature (*II Pierre*, 1,4)". Et il ajoute : "Qu'est-ce à dire cela sinon Déeses par participation?" Et il précise : "Voire même en l'Évangile ceux-là (ne) sont-ils pas appelés Dieux à qui la parole de Dieu est annoncée" (*Jean* 10, 35) (*Ibid.*, p. 164). Mais Mgr. Camus ne cherche pas toujours un sens acceptable à certaines positions qui sont indéfendables. Drelincourt rapporte la vision attribuée à un moine Léon qui aurait vu deux échelles, celle du Christ et celle de la Vierge, seule la seconde permettant de parvenir au ciel (*Ibid.*, p. 31). L'Évêque répond : "J'ai fort peu de commerce avec les visionnaires. Le livre des Conformités d'où celle-cy est puisée, est tellement apocryphe parmi nous, que l'on en supprime, autant que l'on peut les exemplaires, et ne se trouve plus que dans les bibliothèques des protestants dont ils se servent pour chatouiller leur rate et s'exciter à rire" (*Ibid.*, p. 221).

⁴⁸ *Le Passe-Avant* . . . p. 188.

Ensuite, le Pasteur formule une exigence nouvelle qui s'inspire de la règle de foi protestante de la *sola Scriptura*. Il demande en effet à l'Évêque "s'il ne vaudrait pas mieux en parlant de la Vierge Marie, demeurer dans les termes de l'Écriture sainte que de s'embarasser dans des discours si pernicieux"⁴⁹.

De fait, entre catholiques et protestants, les divergences relatives à la règle de foi influencent la controverse concernant l'honneur que l'on doit rendre à Marie. Comme le Nouveau Testament n'évoque pas explicitement la pratique de l'invocation des saints, le protestant réagit négativement en présence de la dévotion mariale catholique. Mais parce que la louange de la Vierge a été inaugurée par Élisabeth et prophétisée dans le *Magnificat*, Drelincourt nous offre un témoignage émouvant de sa foi contemplant le visage et la vocation de Marie.

Dans le climat encore très polémique du xvii^e siècle, il était difficile d'amorcer un début de dialogue. Pourtant Mgr. Camus a entendu Drelincourt se poser cette question : La Vierge prie-t-elle pour l'Église dans la gloire du Ciel ?

La réponse du Pasteur est d'abord hésitante : parlant des élus, il déclare, en se référant à l'Écriture : "Elle ne nous dit point formellement si dans ce rassasiement de joie et parmi ces adorations, ils présentent des prières à Dieu pour les fidèles qui combattent sur la terre"⁵⁰.

Et pourtant, Drelincourt confesse que "cette opinion là qui pose que *les âmes bienheureuses prient en général pour l'Église militante* est fort pieuse, et n'a rien de contraire à l'analogie de la foi"⁵¹. Mais le Pasteur conteste cette conséquence tirée par les catholiques : "Si les saints prient Dieu en général pour l'Église militante (...) donc ils nous voient et nous entendent et savent nos nécessités particulières"⁵².

En présence de cette opinion "pieuse" que semble partager Drelincourt, j'ai songé à l'humaniste Lefèvre d'Étaples (1436 ?-1536) qui suggérait aux chrétiens de demander au *Christ* d'écouter la prière des élus du Ciel plutôt que de s'adresser directement à eux comme dans la litanie des saints⁵³.

⁴⁹ Ibid., p. 188.

⁵⁰ *Dissection de l'examen*... p. 225.

⁵¹ Ibid., p. 230.

⁵² Ibid. Drelincourt n'accepte pas l'enseignement catholique concernant la connaissance qu'ont les élus des prières des chrétiens sur terre, grâce au don de la vision béatifique. D'où sa conviction qu'une seule intercession *générale* n'est possible au ciel.

⁵³ Dans son *Commentaire de l'Évangile de saint Jean*, 12, n. 94, Lefèvre écrit à propos du croyant : "Il lui est permis, en considérant son indignité... de lui demander à lui (le Christ) plutôt qu'aux saints eux-mêmes, d'admettre les suffrages, prières et supplications que les saints lui adressent pour nous" (*Commentarii in quatuor Evangelia*, Basileae 1523, p.352 r). Cf. notre étude : *La place de Marie dans la piété de l'humaniste français Lefèvre d'Étaples*, dans *De cultu mariano saeculis XII-XV*. Pontificia academia mariana internationalis, Romae 1981, vol. V, p. 455-456.

L'honneur à rendre à Marie

Si le Pasteur avait connu cette position de Lefèvre, il aurait certainement concédé que les catholiques qui s'adressent directement au Christ pour lui demander d'exaucer les prières de sa Mère ne sont pas des idolâtres. Dans le dialogue œcuménique contemporain, il serait fort opportun de réentendre comment l'humaniste français gardait la certitude de l'intercession de l'Église céleste et proposait une manière de prier qui manifestait explicitement la médiation de Jésus-Christ.